

Une visite sanitaire peut conduire à la réalisation de prélèvements et à une demande d'analyse afin de confirmer une suspicion clinique.

## DANS QUELS CAS PRELEVER ?

### DANGERS SANITAIRES DE CATEGORIE 2 ou MALADIES DE LA VEILLE SANITAIRE

#### LOQUE AMERICAINE (LA)

- En cas de suspicion clinique dans un rucher où de la loque américaine n'a jamais été confirmée au laboratoire : on prélève
- En cas de suspicion clinique dans un rucher où de la loque américaine a déjà été confirmée au laboratoire : on ne prélève pas à nouveau  
*Fort taux de confirmation du diagnostic clinique par les analyses de laboratoire*
- En cas de suspicion clinique lors d'une visite de rucher pépinière : on prélève systématiquement

#### LOQUE EUROPEENNE (LE)

- En cas de suspicion clinique : on prélève systématiquement  
*Faible taux de confirmation du diagnostic clinique par les analyses de laboratoire*

#### NOSEMOSE

- En cas de suspicion clinique : on prélève systématiquement  
*Peu de données sur la prévalence de ces maladies en Nouvelle-Calédonie*

### DANGERS SANITAIRES DE CATEGORIE 1 ou MALADIES EXOGENES

#### VARROA SPP., TROPILAEELAPS SPP.

- En cas de visualisation d'acariens suspects lors de la lecture du beeshaker, lors de la désoperculation du couvain de mâle, sur abeilles adultes ou au fond d'alvéoles : on prélève systématiquement

#### AETHINA TUMIDA

- En cas de visualisation de coléoptères suspects dans les recoins sombres de la ruche ou dans les alvéoles, d'œufs ou de larves dans les cadres ou les débris ou sur le plancher, accompagnés d'une odeur putride : on prélève systématiquement

#### ACARAPIS WOODI

- En cas de suspicion clinique d'acariose des trachées sur abeilles adultes : on prélève systématiquement

**!! DEPOSER LES ECHANTILLONS DES QUE POSSIBLE AU LNC !!**

## MALADIES NON REGLEMENTEES

### VIRUS DU COUVAIN SACCIFORME (SBV)

- En cas de suspicion clinique : on prélève systématiquement  
*Peu de données sur la prévalence de ces maladies en Nouvelle-Calédonie*

## PRELEVER QUOI ET COMMENT ?



Figure 1. Kit de prélèvement : de gauche à droite, écouvillons pour prélèvement LA, tubes à essai & pinces pour prélèvements LE & SBV, pot pour prélèvement nosémose

Penser à prélever des larves ou abeilles symptomatiques et à bien les conserver !

### LOQUE AMERICAINE

- Ecouvillon de larve morte brun-noir visqueuse et filante (plus de 2 cm) sous opercule sombre, affaissée et parfois perforée
- Prélever directement avec l'écouvillon stérile ; le tourner 2 à 3 fois dans 3 à 5 alvéoles symptomatiques
- Conserver au frigo si dépôt au LNC dans les 24h  
Congeler si dépôt au LNC différé  
Transporter en glacière avec pain de glace

### LOQUE EUROPEENNE

- Larves affaissées marron clair - brun non adhérente et non filante (moins de 2 cm) dans couvain ouvert
- Prélever 3 – 5 larves à l'aide d'une pince ou d'un cure dent dans un tube à hémolyse plastique stérile à capuchon rouge
- Conserver au frigo et transmettre dans les 24-48h au LNC  
**NE PAS CONGELER**  
Transporter en glacière avec pain de glace

### NOSEMOSE

- Abeilles agonisantes prélevées au sol devant la ruche ou butineuses âgées prélevées sur la planche d'envol ou les cadres de rive
- Ne pas prélever d'abeilles mortes
- > 20 abeilles dans un pot de prélèvement à capuchon rouge  
Conserver au frigo si dépôt au LNC dans les 24h  
Congeler si dépôt différé au LNC  
Transporter en glacière avec pain de glace

## COUVAIN SACCIFORME (SBV)

- Larve redressée à tête desséchée (virant du blanc au marron) et saccule postérieur
- Prélever 4 – 6 larves à l'aide d'une pince ou d'un cure dent dans un tube à essai plastique à capuchon rouge
- Conserver au frigo si dépôt au LNC dans les 24h  
Congeler si dépôt différé au LNC  
Transporter en glacière avec pain de glace

NB. - Si faible suspicion d'infection par le virus du couvain sacciforme :

Demander une analyse d'une exclusion de la LA ou de la LE, selon les signes cliniques

Prélever alors plusieurs larves dans deux tubes à essai distincts : 1 pour l'analyse LA / LE puis 1 pour l'envoi en Nouvelle Zélande pour confirmation SBV

Conserver les échantillons en fonction de l'analyse voulue

- Si forte suspicion car forme typique de l'infection par le virus du couvain sacciforme :

Ne demander que l'analyse SBV réalisée dans un laboratoire étranger



Prélever alors des larves dans un seul tube à essai

## VARROA SPP., TROPILAEELAPS SPP., AETHINA TUMIDA

- Quelques acariens, coléoptères ou larves de coléoptères suspects
- Tube à essai plastique à capuchon rouge rempli d'alcool à 70%
- Conserver à température ambiante

## ACARAPIS WOODI

- 50 abeilles adultes trainantes ou agonisantes prélevées au sol devant la ruche
- Ou 200 abeilles adultes vivantes prélevées au hasard dans la ruche
- Ne pas prélever d'abeilles mortes
- Dans un pot de prélèvement à capuchon rouge
- Conserver au congélateur et dépôt au LNC en glacière avec pain de glace  
Ou conserver dans de l'alcool à 70% à température ambiante

Maladie	Loque américaine 			* Loque européenne 		Nosémose
	1. Larve	2. Miel	3. Couvain	1. Larve	2. Couvain	Abeille
Prélèvement (par ordre de priorité)						
Quantité à prélever	3-5 larves suspectes  (avec symptômes), fraîches ou congelées	50 mL	1 cadre	3-5 larves suspectes (avec symptômes, en début de stade, vivantes ou fraîchement mortes, non congelées)	1 cadre	30 à 200 butineuses vivantes, âgées et avec symptômes
Conditionnement	Ecouvillon stérile ou flacon	Pot et/ou flacon stérile	Enveloppe ou journal	Flacon <u>stérile</u>	Enveloppe ou journal	Pot ou boîte d'allumette - pas de sachet en plastique
Identification	Identifier les écouvillons ou flacons	Identifier les pots ou flacons	Entourer au feutre les loges suspectes Identifier l'emballage	Identifier les écouvillons ou flacons	Entourer au feutre les loges suspectes Identifier l'emballage	Identifier les pots ou boîtes
Transport et conservation des prélèvements	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC, sinon congeler	Conserver et expédier à température ambiante	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC

## COMMENT REMPLIR LA DEMANDE D'ANALYSE POUR LE LNC ?

- Remplir rigoureusement la feuille de demande d'analyses
- En cas de suspicion de maladie lors d'une visite sanitaire d'un rucher, **TOUJOURS COCHER « FOYER DE PATHOLOGIE »**
- Si 2 analyses différentes (Nosémose et LA par exemple) sont demandées sur un même rucher, remplir 2 demandes d'analyse afin que la description des symptômes soit plus claire
- Mentionner obligatoirement la date, le préleveur et signer la demande d'analyse.  
Si le préleveur est un ASA, la feuille de demande d'analyse devra être visée et co-signée par le VRA ou le vétérinaire coordinateur du RESA ; les noms et contact du VRA seront indiqués en haut de la demande d'analyse
- L'identification écrite sur le prélèvement doit correspondre à celle écrite sur la demande d'analyse
- Pensez à bien cocher les symptômes observés, quantifier le niveau d'infection et signaler tout évènement susceptible d'interférer avec les résultats d'analyse dans la rubrique « Autre observation » et le reporter également dans le compte-rendu

## COMMENT FAIRE PARVENIR SES PRELEVEMENTS AU LNC ?

### POUR LES ASA

1. Selon la localisation du rucher visiter, contacter le correspondant de la structure de la zone (VRA, vétérinaire coordinateur du RESA, SIVAP Port autonome ou techniciens des îles pour transfert de l'échantillon ; LNC pour dépôt direct de l'échantillon) ; voir les informations pratiques dans le tableau ci-dessous
2. Informer la structure du dépôt d'un échantillon et vérifier qu'un envoi est possible
  - Le jour même pour les analyses LE
  - Dans les jours à venir si l'analyse peut être différée et le prélèvement congelé
3. Déposer l'échantillon en glacière et pain de glace aux heures d'ouverture de la structure
4. Donner la demande d'analyse dûment remplie au correspondant de la structure ; le VRA ou le vétérinaire coordinateur du rucher viseront et signeront alors la demande d'analyse
5. Récupérer sa glacière directement après dépôt de l'échantillon ; la structure assurera l'envoi sous couvert du froid
6. Le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats :
  - a. Par voie téléphonique à l'apiculteur et à l'ASA
  - b. Par mail à l'apiculteur et au VRA

Si la structure de la zone ne peut pas, pour une raison ou une autre, assurer le transfert des échantillons au LNC, contacter directement le vétérinaire coordinateur du RESA qui organisera le transfert via Brousse Service Express.

1. Déposer les échantillons aux points de retrait avant l'heure de passage du transporteur
  - Koumac, Station Total : avant 18h
  - Koné, Station Total : avant 18h
  - Bourail, Bourail Informatique : avant 17h
  - La Foa, Librairie La Bulle : avant 17h
  - Du lundi au vendredi ; arrivée dans la nuit au LNC
  - !! Attention prélèvement loque européenne le vendredi : analyse non fiable !!**
  - Poindimié : matin, heure précise et lieu à déterminer avec le coursier
  - Ponérihouen : matin, heure précise et lieu à déterminer avec le coursier

- Du mardi au vendredi ; arrivée au LNC le lendemain matin
  - !! Attention prélèvement loque européenne le vendredi : analyse non fiable !!
- 2. Récupérer sa glacière au CPA la semaine suivante (au besoin un lot de 2 glacières peut être fourni à l'ASA)
- 3. Le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats :
  - a. Par voie téléphonique à l'apiculteur et à l'ASA
  - b. Par mail à l'apiculteur

#### POUR LES VRA

1. Assurer la réception, le stockage et le transfert des échantillons au LNC via le transporteur habituel en adéquation avec le type d'analyse demandé
2. Viser et signer la demande d'analyse transmise par l'ASA
3. Dans le cas d'une visite réalisée par un ASA, le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats :
  - Par mail à l'apiculteur et au VRA
  - Par voie téléphonique à l'apiculteur et à l'ASA
4. Dans le cas d'une visite réalisée par un VRA,
  - Le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats par mail à l'apiculteur et au VRA
  - Le VRA transmet les résultats par voie téléphonique à l'apiculteur

#### PAIEMENT DES FRAIS D'ENVOI

- Chaque envoi (un ou plusieurs échantillons issus d'un ou plusieurs ruchers) assuré par un VRA sera payé par le RESA au VRA à un tarif standard ; les factures seront transmises au RESA
- Les envois assurés par BSE sont prépayés directement à BSE ; l'ASA n'a pas besoin d'avancer le paiement

## INFORMATIONS PRATIQUES

STRUCTURE	CONTACT	HORAIRES	PASSAGE DU COURSIER	ZONE D'ACTIVITE	CORRESPONDANT	ASA CONCERNES
Clinique vétérinaire du Récif	Rue George Baudoux 98850 Koumac 27.80.50	8-12h et 13h30-17h30 du lundi au vendredi	Lundi à vendredi soir	Koumac, Ouegoua	Dr. Vét. Nancy Dalfovo	- Jérôme Azzaro - Christophe Vico - Kelly Normandon
Clinique Nord Ouest Vétérinaires	82 rue de Green Acre 98859 Koné 47.17.37 / 95.38.39	7-17h45 du lundi au vendredi 7h30-11h30 le samedi	Lundi à vendredi soir	Koné, Pouembout, Voh, Poya	Dr. Vét. Yann Charpentier	/
DDE Province Nord – antenne de Poindimié	Nâcètii village lot Secal 105 RT 3 98822 Poindimié 42.72.52	7-11h30 et 12h15-16h du lundi au vendredi	Mardi et jeudi matin	Poindimié, Touho, Ponérihouen	Dr. Vét. Olivier Vilain	- Marilyn Lejeune - Roland Demecquenem
RESA - CPA	Vallée de Boghen 98890 Bourail 51.59.50 / 74.66.67	6h30 – 16h30 du lundi au vendredi	Lundi à vendredi soir	Bourail	Dr. Vét. Margot Camoin	- Michael Le Bonnec
Cabinet vétérinaire Les Palmiers	310 lot. Les Palmiers 98819 Moindou 43.25.77 / 78.84.77	Sans horaire fixe – Contacter la vétérinaire	A déterminer avec la vétérinaire	Moindou	Dr. Vét. Agathe Binois	- Michael Le Bonnec
Clinique vétérinaire des Drs Delacharlerie / Thion	Lot 7, Les Jardins de Nily R.T.1 - 98880 La Foa 44.32.22 / 85.78.78	7h30-18h du lundi au vendredi ; 8-12h le samedi	Mardi et jeudi matin	La Foa	Dr. Vét. Magali Delacharlerie Dr. Vét. Stéphane Thion	- Anthony Chitty - Sylvie Aucordier
Clinique vétérinaire des Drs Delacharlerie / Thion	Lot 7, Les Jardins de Nily R.T.1 - 98880 La Foa 44.28.66	13h30-18h du lundi au vendredi ; 8-12h le samedi	Mardi et jeudi matin	Boulouparis	Dr. Vét. Magali Delacharlerie Dr. Vét. Stéphane Thion	- Barberine Hoffman - Philippe Lemaitre - Romolo Licopoli
Laboratoire de Nouvelle - Calédonie	Port Laguerre 98890 Païta 35.31.34 - Code portail 2039 de 17h30 à 6h30 pour dépôt dans frigo extérieur	7-12h et 12h30-15h30 du lundi au jeudi ; 7-14h30 le vendredi	/	/	Isabelle Mermoud Olivia Barthelemy	- Caroline Faivre
DEI Province des îles – Antenne de Maré	Province des îles – La Roche 98878 Maré 45.49.37 / 97.60.22	7h30-11h30 et 12h30- 16h30 du lundi au jeudi ; 15h30 le vendredi	/	Maré	Michel Wadawa	- Danielle Pime - Joce Sioremu - Marie-Eve Lefèvre

STRUCTURE	CONTACT	HORAIRES	PASSAGE DU COURSIER	ZONE D'ACTIVITE	CORRESPONDANT	ASA CONCERNES
CPA – Antenne de Lifou OU DEI Province des îles – Antenne de Lifou	Case de l'entreprise – Waihmene - 99.48.03 OU RT.2 BP 50 Wé - 98820 Lifou - 73.53.44	CPA : vendredi 7h30-15h DEI : du lundi au vendredi 7h30-11h30 et 12h-15h	/	Lifou	Philippe Xuma Antoine Barnault	- Martial Ehnyimane - Daniel Waikata - Charlotte Wamalo - Jules Usike
SIVAP Port Autonome	2 rue Felix Russeil 98849 Nouméa 24.37.45	7h30-11h30 et 12h15-16h du lundi au vendredi	Lundi à vendredi matin	/	Nathan Gauhareu	- Philippe Lemaitre - Patrick Lecren - Sylvie Aucordier - Caroline Faivre - Patrick Rolland - Romolo Licopoli